Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 du Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Table des matières

- En un coup d'œil
- Message de la part du directeur général
- Résultats : nos réalisations
    - Responsabilité essentielle 1 : Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes
    - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
    - Dépenses
    - Financement
    - Faits saillants des états financiers
    - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels décrit en détail les réalisations réelles du Secrétariat de l'OSSNR par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus décrits dans son Plan ministériel 2024–2025.

Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel

Principales priorités

Le Secrétariat de l'OSSNR a établi les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Réaliser tous les examens obligatoires, comme ceux requis en vertu de la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères*, l'examen des mesures de réduction de la menace et l'examen de toutes les instructions ministérielles nouvellement émises ou considérablement modifiées.
- Maintenir un processus d'examen uniforme et rigoureux pour le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), ce qui permet d'assurer un contrôle continu de leurs activités afin de veiller si elles sont raisonnables, nécessaires et conformes à la loi.

- Respecter ou dépasser les normes de service établies par l'OSSNR pour une enquête rapide, juste et transparente sur les plaintes. Perfectionner continuellement les processus d'enquête pour améliorer la réactivité et la clarté des procédures.
- Fournir en temps opportun des rapports détaillés sur les divulgations en vertu de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (LCISC). Cela favorise la responsabilisation, la transparence et la communication appropriée de l'information au sein de la collectivité fédérale de la sécurité et du renseignement.
- Réussir la transition vers les installations spécialement conçues pour l'OSSNR tout en assurant la sécurité et l'efficacité des activités ainsi qu'une gestion améliorée de l'information classifiée conformément aux normes de sécurité du gouvernement du Canada.
- Améliorer la collaboration avec les organismes d'examen nationaux et internationaux ainsi qu'avec les agents du Parlement au moyen de partenariats, d'activités conjointes et d'échanges de connaissances dans le but de renforcer les fonctions mondiales d'examen et d'enquête de l'OSSNR.

Faits saillants pour le Secrétariat de l'OSSNR en 2024-2025

- Dépenses réelles totales (incluant les services internes) : 18 839 589 $
- Effectif total en équivalents temps plein (incluant les services internes) : 87

Pour obtenir des renseignements complets sur les dépenses totales et les ressources humaines du Secrétariat de l'OSSNR, veuillez consulter la section Dépenses et ressources humaines du rapport ministériel complet sur les résultats.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats que l'organisme a obtenus en 2024-2025 dans ses principaux secteurs appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes

Dépenses réelles : 10 856 293 $

Effectif réel en équivalents temps plein : 58

Les ministres et les Canadiens sont informés quant à savoir si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires.

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Secrétariat de l'OSSNR a répondu au mandat de l'OSSNR en effectuant tous les examens prévus par la loi. Ces mesures comprenaient un examen des directives du gouverneur en conseil en vertu de la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements*

infligés par des entités étrangères, un examen axé sur une mesure de réduction de la menace du SCRS et l'examen d'instructions ministérielles nouvelles ou considérablement modifiées. L'OSSNR a également fait rapport sur les communications d'information au regard de *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada*.

Le Secrétariat de l'OSSNR a aidé l'OSSNR à achever huit (8) examens en matière de sécurité nationale et de renseignement au cours de l'exercice 2024-2025. Au cours du même exercice, 13 (treize) organismes du gouvernement du Canada ont fait l'objet d'un examen, et 7 (sept) ministres ont reçu un, voire plusieurs rapports de l'OSSNR approuvés par les membres.

Résultats

- 6 rapports ministériels établis au titre de l'article 34;
- 3 rapports de non-conformité établis au titre de l'article 35;
- 1 rapport sur les communications d'information établi au titre de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada.*

Pour de plus amples renseignements sur la façon dont les ministres et les Canadiens sont informés quant à savoir si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires, veuillez consulter les résultats à la section Résultats : nos réalisations du rapport sur les résultats ministériels.

Les plaintes relatives à a sécurité nationale font l'objet d'enquêtes indépendantes menées en temps opportun.

Le Secrétariat de l'OSSNR a atteint un taux de réussite de 100 % pour ce qui est du respect des normes de service élaborées au cours de l'année précédente. Le Secrétariat a amélioré ses méthodes en trouvant le moyen d'accélérer le déroulement des enquêtes tout en améliorant l'équité et la transparence, ce qui s'est traduit par la résolution de nombreuses enquêtes officielles et plaintes informelles. Cet effort a renforcé le rôle de l'OSSNR consistant, notamment, à offrir des recours accessibles et impartiaux aux particuliers. L'efficacité de l'OSSNR s'est améliorée suivant la réalisation de cinq enquêtes officielles et la résolution de douze plaintes de façon informelle.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les enquêtes sur les plaintes ainsi que les examens en matière de sécurité nationale et de renseignement menés par le Secrétariat de l'OSSNR, veuillez consulter la section Résultats : nos réalisations du rapport ministériel sur les résultats.

Message de la part du directeur général

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels du Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) pour l'exercice 2024-2025. Cette année, le Secrétariat a atteint ses objectifs en aidant l'OSSNR à réaliser des examens approfondis et pertinents, tout en respectant les délais impartis pour les enquêtes sur les

plaintes. Nous avons tiré parti de nos réalisations passées pour accroître considérablement nos capacités et notre expertise dans toutes nos sphères d'activité.

En 2024-2025, le Secrétariat de l'OSSNR a mené de nombreux examens en matière de sécurité nationale et de renseignement, produisant des rapports d'experts d'une grande qualité, notamment, des rapports ministériels, des rapports de conformité et des rapports annuels destinés à être déposés au Parlement. Les examens portaient sur divers ministères et organismes du gouvernement du Canada et ont été remis à de hauts fonctionnaires.

Les initiatives de sensibilisation et de collaboration ont renforcé les partenariats nationaux et internationaux de l'OSSNR, consolidant ainsi les relations avec les organismes d'examen canadiens, les agents du Parlement et divers homologues internationaux. Le Secrétariat a joué un rôle central en accueillant plusieurs partenaires clés et en facilitant les échanges de pratiques exemplaires. Cette année, nous avons également approfondi nos liens avec nos partenaires européens et participé à des activités internationales de surveillance et d'examen.

Pour ce qui a trait aux enquêtes sur les plaintes, le Secrétariat de l'OSSNR a continué d'offrir son soutien à l'Office de surveillance dans l'amélioration de ses processus d'enquête, en mettant l'accent sur la rapidité, l'efficacité et la transparence. Grâce à cette approche, noua avons été en mesure de veiller à ce que les enquêtes soient menées équitablement et rapidement, ce qui a permis d'accroître le niveau d'efficacité et a donné lieu à nombre d'enquêtes officielles et de résolutions informelles. L'application permanente de nos normes de services dans le cadre des processus d'enquête s'est avérée très fructueuse.

Sur le plan opérationnel, le Secrétariat de l'OSSNR a franchi une étape importante en emménageant dans des locaux conçus sur mesure. Grâce à ces nouveaux locaux, l'OSSNR jouit d'une sécurité renforcée et d'une capacité accrue, ce qui lui permet d'exercer une gestion plus efficace des activités et des renseignements classifiés tout en favorisant la conformité aux normes du gouvernement du Canada. Les mesures de transition ont permis de veiller à la continuité des opérations tout en renforçant la résilience et la modernisation de l'OSSNR.

Je tiens à remercier sincèrement tous les employés du Secrétariat de l'OSSNR pour leur dévouement et leur engagement indéfectible envers notre mission. Leurs efforts garantissent que notre travail respecte les normes les plus élevées et que les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de renseignement font l'objet d'un examen indépendant visant à vérifier leur conformité à la loi, leur caractère raisonnable et leur nécessité, et ce, grâce à une analyse et une évaluation minutieusement effectuées par des experts.

Résultats : nos réalisations

Responsabilité essentielle et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Répertoire des programmes

Description

L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement examine les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin d'en évaluer la légalité, la raisonnabilité et la nécessité. Il enquête notamment sur les plaintes déposées par des membres du public concernant les activités du SCRS et du CST ou les activités de sécurité nationale de la GRC, mais aussi sur certaines autres plaintes liées à la sécurité nationale. Ce type d'examen mené en toute indépendance permet de renforcer le cadre de responsabilisation entourant les activités de sécurité nationale et de renseignement exercées par les institutions du gouvernement du Canada, tout en favorisant la confiance du public à cet égard.

Répercussions sur la qualité de vie

La principale responsabilité du Secrétariat de l'OSSNR est liée à l'indicateur « confiance dans les institutions », au sein du sous-domaine « démocratie et institutions » et dans le domaine général « bonne gouvernance ».

Progrès à l'égard des résultats

La présente section décrit le rendement de l'organisme par rapport aux objectifs qu'il a fixés pour chaque résultat ministériel en vertu de la responsabilité essentielle 1 : Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes.

Tableau 1 : Les ministres et les Canadiens sont informés quant à savoir si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires.

Le tableau 1 montre la cible, la date d'atteinte de la cible ainsi que le résultat réel pour chaque indicateur lié au résultat intitulé « les ministres et les Canadiens sont informés quant à savoir si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires » pour les trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Tous les examens obligatoires sont réalisés annuellement.	100 % des examens obligatoires ont été achevés	Décembre 2022	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Des examens portant sur les activités en matière de sécurité nationale ou de renseignement d'au moins cinq ministères ou organismes fédéraux sont réalisés chaque année	Au moins une activité en matière de sécurité nationale ou de renseignement est examinée dans au moins cinq ministères ou organismes fédéraux chaque année.	Décembre 2022	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
Toutes les activités hautement prioritaires en matière de sécurité nationale ou de renseignement approuvées par les membres sont examinées sur une période de trois ans.	Achèvement de 100 % sur trois ans; achèvement d'au moins 33 % chaque année	Décembre 2022	2022-2023 : 33 % 2023-2024 : 33 % 2024-2025 : 33 %

Tableau 2 : Les plaintes relatives à la sécurité nationale font l'objet d'enquêtes indépendantes menées en temps opportun.

Le tableau 2 montre la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel pour chaque indicateur lié au résultat intitulé « les plaintes relatives à la sécurité nationale font l'objet d'enquêtes indépendantes menées en temps opportun » pour les trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage des enquêtes achevées conformément aux normes de service du Secrétariat de l'OSSNR	90 à 100 %	Mars 2024	2022-2023 : S.O. 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
Nota : Le Secrétariat de l'OSSNR a été créé le 12 juillet 2019. Les résultats réels pour 2022-23 ne sont pas disponibles, puisque le nouveau Cadre ministériel des résultats était toujours en cours d'élaboration pendant le passage du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) au Secrétariat de l'OSSNR. Ce nouveau cadre devait permettre de mesurer les résultats réels et d'en rendre compte à partir de 2023-2024.			

La section Résultats de l'infographie du Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux examens et aux enquêtes sur les plaintes en matière de sécurité nationale et de renseignement en 2024-2025 en les comparant aux résultats prévus dans le plan ministériel du Secrétariat de l'OSSNR pour l'ensemble de l'exercice.

Les ministres et les Canadiens sont informés quant à savoir si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires.

Résultats réels

Le Secrétariat de l'OSSNR a soutenu l'OSSNR dans la réalisation de huit (8) examens sur la sécurité nationale et le renseignement au cours de l'exercice 2024-2025. En tout, treize (13) organismes du gouvernement du Canada ont fait l'objet d'un examen, et sept (7) ministres ont reçu un ou plusieurs des rapports de l'OSSNR approuvés par les membres au cours de l'exercice visé.

Résultats réels

- 6 rapports ministériels établis au titre de l'article 34;
- 3 rapports de non-conformité établis au titre de l'article 35;
- 1 rapport sur les communications d'information établi au titre de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada*.

Quatre des huit examens achevés pendant le présent exercice portaient expressément sur plusieurs organisations du gouvernement du Canada. Ces quatre examens ayant trait à plusieurs organismes étaient les suivants :

- l'examen annuel de la communication d'information au titre de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (LCISC);
- l'examen annuel de la mise en œuvre des instructions délivrées au titre de la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* (LECCMTIEE);
- l'examen du Cadre de gestion des VJZ exploitables (*Equities Managment*) du Centre de la sécurité des télécommunications (CST);
- l'examen du Programme de protection des passagers et la *Loi sur la sûreté des déplacements aériens*.

Les ministères et organismes visés par ces examens multi-organisationnels étaient les suivants : l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'Agence du revenu du Canada (ARC), le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le ministère des Pêches et des Océans (MPO), le ministère de la Justice du Canada (MJ), le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC), le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Affaires mondiales Canada (AMC), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Sécurité publique Canada (SP), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Transports Canada (TC).

Quatre des huit examens se sont également concentrés sur des sujets particuliers concernant certains organismes du gouvernement du Canada : le CST – un examen; le SCRS – un examen; la GRC – un examen; et l'ARC – un examen.

Au cours de la période visée par le rapport, le Secrétariat a réalisé des progrès importants dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de procédures en appui au mandat d'examen de l'OSSNR. Cela comprenait la création d'outils de planification et d'analyse plus perfectionnés pour faciliter le processus d'examen. De plus, le personnel du Secrétariat de l'OSSNR a fait la promotion de la transparence et de la responsabilisation en travaillant avec le CST, le SCRS, AMC, le BCP, SP, la GRC, l'ASFC, le MPO, le MDN/FAC, le CANAFE, l'ARC, le SCT, IRCC et TC pour émettre, par l'entremise du régime d'accès à l'information, plusieurs rapports qui ont ensuite été publiés sur le site Web de l'OSSNR.

Les plaintes relatives à la sécurité nationale font l'objet d'enquêtes indépendantes menées en temps opportun.

Résultats réels

En 2024-2025, le Secrétariat de l'OSSNR a vu se poursuivre la maturation des processus qui sous-tendent l'exercice de son mandat d'enquête. La conduite du processus d'enquête a mis davantage l'accent sur la rapidité et l'efficacité ainsi que sur la transparence, afin d'améliorer la pertinence du processus en faveur des plaignants.

Le volume des activités d'enquête est resté élevé et a vu une augmentation des plaintes concernant le SCRS au sujet des retards dans les enquêtes de sécurité liées aux demandes d'immigration.

Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat de l'OSSNR a stabilisé ses processus d'enquête sur les plaintes grâce à la mise en place de procédures et de pratiques garantissant l'équité, la rapidité et la transparence des enquêtes. Avec la normalisation de l'environnement de travail du Secrétariat de l'OSSNR suivant l'atténuation des contraintes liées à la pandémie de COVID-19, les enquêtes de l'OSSNR ont vu leur efficacité augmenter. L'OSSNR a achevé cinq enquêtes formelles et publié des rapports finaux dans ces cas, et a conclu douze dossiers de plaintes par le biais de résolutions informelles.

À partir du 1er avril 2023, le Secrétariat de l'OSSNR a mis en œuvre des normes de service s'appliquant à l'examen des plaintes. Ces normes de service fixent des délais internes quant aux étapes importantes de l'enquête pour chaque type de plainte déposée dans des circonstances normales. Les normes de service précisent les circonstances dans lesquelles ces délais ne s'appliquent pas. L'élaboration des normes de service comprend le suivi et la collecte de données visant à établir si le Secrétariat de l'OSSNR respecte ses propres normes de service quant aux enquêtes sur les plaintes. En 2024-2025, il a atteint un taux de réussite de 100 % pour ce qui a trait au respect de ces normes.

Sensibilisation et collaboration

En 2024-2025, la sensibilisation, l'engagement et la collaboration stratégique sont demeurés au cœur du soutien offert par le Secrétariat à l'OSSNR. Le personnel a toujours communiqué avec les partenaires

d'examen nationaux, comme le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) et la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes (CCETP). Ces efforts étaient axés sur l'amélioration de la coordination et la stricte réduction du chevauchement des activités d'examen, ce qui a fini par donner lieu à des examens plus simples et efficaces dans les domaines de la sécurité et du renseignement.

De nouveaux liens de collaboration ont également été établis avec plusieurs agents du Parlement, élargissant ainsi le réseau de partenaires responsables de l'OSSNR au sein du système de gouvernance du Canada. L'OSSNR a collaboré avec le commissaire au lobbying du Canada, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique du Canada, le vérificateur général du Canada, le commissaire à l'information du Canada et le commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Au cours de ces rencontres, il y a eu une foule de discussions qui ont porté notamment sur les communications stratégiques et la mobilisation; l'optimisation de la structure organisationnelle; le recrutement; la promotion d'une réforme de la loi habilitante et de ressources pour les députés en tant que titulaires de charge publique en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts.*

L'Office de surveillance a poursuivi ses efforts avec ses principaux partenaires de la scène internationale, comme le Conseil de surveillance et d'examen du renseignement de la Collectivité des cinq (CSERCC), les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin de faciliter les échanges de pratiques exemplaires et de connaissances opérationnelles.

Le personnel du Secrétariat a facilité efficacement la participation de l'OSSNR à la conférence 2024 du CSERCC à Canberra, en Australie. De plus, l'OSSNR a renforcé ses liens avec les organismes européens de surveillance en participant à la Conférence européenne sur le contrôle du renseignement et au Groupe de travail sur la surveillance du renseignement. Cette importante plateforme rassemble des organismes européens d'examen et de responsabilisation.

La transparence à l'égard du public a été une priorité toute l'année durant. Le Secrétariat a facilité l'élaboration et la publication rapides du rapport annuel public de l'OSSNR, qui constitue la principale façon suivant laquelle l'OSSNR fait part de ses activités aux Canadiens. Il a également publié plus fréquemment des documents d'information non classifiés au sujet des rapports de l'OSSNR, encourageant la participation continue du public tout en améliorant la transparence.

Principaux risques

Pour être efficace, un examen exige que des réponses complètes soient données en temps opportun aux demandes d'information de l'OSSNR et nécessite un accès aux systèmes ministériels ainsi qu'aux fonds de renseignements qui répondent aux besoins de chaque examen. Le respect mutuel est également essentiel dans ce processus. Au cours des examens terminés en 2024-2025, les organismes du gouvernement du Canada ont répondu aux attentes de l'OSSNR en matière de réactivité la plupart du temps. Bien que ces examens aient donné lieu à un accès direct nouveau ou élargi à l'information et aux systèmes de quatre organismes, ils ont également permis de cerner deux domaines où l'OSSNR n'a pas obtenu l'accès requis pour exécuter son mandat de façon exhaustive, méthodique et efficace. Il y a aussi eu d'autres cas où les attentes de l'OSSNR en matière de réactivité n'ont été satisfaites qu'en partie : les problèmes étaient souvent liés à un manque de rapidité et de qualité des réponses aux demandes de

renseignements. Parfois, ces problèmes de réactivité et d'accès ont contribué à retarder l'avancement des examens.

La variabilité procédurale des enquêtes quasi judiciaires de l'OSSNR constitue un défi particulier pour le Secrétariat dans l'exercice de ses fonctions centrales. L'indépendance des membres de l'OSSNR et la complexité des plaintes peuvent entraîner des délais et des durées d'enquête imprévisibles. Pour résoudre ce problème, les normes de service du Secrétariat se fondent sur des étapes bien définies qui ne peuvent être franchies qu'une fois que l'ensemble des preuves – y compris les documents et les témoignages oraux – est présenté à l'OSSNR. En liant les indicateurs de performance à la disponibilité des informations cruciales, le Secrétariat veille à ce que les changements dans la durée des enquêtes ne compromettent pas l'intégrité ou la responsabilité de son service

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus.

Tableau 3 : Aperçu des ressources nécessaires pour que l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement mène ses enquêtes sur les plaintes
Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles ainsi que des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Resources	Prévues	Réelles
Dépenses	18 575 110 $	18 839 589 $
Équivalents temps plein	100	87

La section Finances de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC et la section Personnel de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Répertoire des programmes

Les examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et les enquêtes sur les plaintes sont soutenus par le programme suivant :

- Examens des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, et enquêtes sur les plaintes

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour les examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et les enquêtes sur les plaintes dans la page Résultats de l'InfoBase du GC.

Services internes

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les neuf (9) catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

La présente section fait état des mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles relativement aux services internes.

Au cours de la période visée par le rapport, le Secrétariat de l'OSSNR s'est concentré sur l'optimisation de ses ressources en améliorant l'efficacité et l'efficience de ses activités. Les structures, outils et processus administratifs ont été harmonisés pour appuyer la réalisation des principales priorités. Plusieurs nouveaux outils ont été introduits et intégrés au cycle des prévisions afin de renforcer la planification financière et la surveillance, améliorant ainsi la capacité des gestionnaires du budget à planifier et à prévoir avec une exactitude accrue.

Le Secrétariat reconnaît l'importance d'être un employeur qui mise sur l'inclusivité, la santé et la souplesse. L'organisation a mis en œuvre des initiatives visant à favoriser un milieu de travail respectueux, diversifié et adaptable pour soutenir cet engagement. Ces initiatives ont amélioré le soutien en matière de santé mentale et de mieux-être et favorisé les modalités de travail souples. De plus, le Secrétariat continue d'investir dans la formation sur les préjugés inconscients, la civilité et le respect en milieu de travail, ainsi que l'accessibilité. Grâce à ces efforts, nous nous efforçons de promouvoir une culture organisationnelle où tous les employés se sentent valorisés, soutenus et habilités à contribuer à la mission de l'organisation.

En collaboration avec SPAC, la GRC et le CST, le Secrétariat de l'OSSNR a mené à bien un projet de construction sur deux ans, élargissant ainsi son empreinte grâce à l'ajout d'environ 50 postes de travail qui sont occupés depuis août 2024. L'équipe des installations poursuivra le travail sur le plan d'action de la gestion associé à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, pour ce qui a trait plus particulièrement à l'environnement bâti.

Pour l'exercice 2024-2025, le Secrétariat de l'OSSNR a amorcé le renouvellement de son ensemble de politiques sur la gestion de l'information (GI). Ce renouvellement comprend la création de procédures, de normes et de directives. Il devrait être achevé au cours de l'exercice 2025-2026.

Le Secrétariat a continué de collaborer avec Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour obtenir son autorisation de disposition, laquelle est essentielle à l'établissement d'une gestion adéquate du cycle de vie des documents du Secrétariat. Ce travail est en cours et devrait être achevé à l'automne 2025.

Dans le cadre de ses efforts de modernisation numérique, le Secrétariat a terminé avec succès la mise en œuvre de GCdocs à l'automne 2024. Depuis, l'accent a été mis sur l'optimisation de son utilisation au moyen d'activités de formation ciblées et de sensibilisation. De nombreuses séances ont été organisées pour le personnel afin d'améliorer la compétence des utilisateurs et d'assurer la conformité aux pratiques exemplaires en matière de gestion de l'information.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus pour les services internes pendant l'exercice en cours

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles ainsi que des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	7 722 123 $	7 983 296 $
Équivalents temps plein	31	29

La section Finances de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC et la section Personnel de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats du Secrétariat pour 2024-2025

Tableau 5 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones[1]

Comme il est indiqué dans le tableau 5, le Secrétariat de l'OSSNR a attribué 10 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution des marchés	Résultats pour 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones[2] (A)	103 351 $
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones[3] (B)	989 486 $

Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/l'administratrice générale (C)	0 $
Proportion des marchés attribués à des entreprises autochtones [A / (B−C) × 100]	10 %

- [1]Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.
- [2]Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit :
    - une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal;
    - une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones;
    - une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le calcul du résultat en percentage inclut les 88 366 $ attribués à des contrats de sous-traitance.

Dans son Plan ministériel pour 2025-2026, le Secrétariat de l'OSSNR prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Or, les résultats réels indiquent que 10 % de tous les marchés ont été attribués à des entreprises autochtones, soit le plus haut pourcentage atteint à ce jour, ce qui témoigne d'un engagement continu à l'égard de cette initiative.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

La présente section donne un aperçu des dépenses prévues et réelles de l'organisme de 2022-2023 à 2027-2028.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Bien qu'elles ne fassent pas officiellement partie de cet exercice de réduction des dépenses, les mesures suivantes ont été entreprises par l'OSSNR en 2024-2025 pour respecter l'esprit de l'exercice en question.

- envisager la nécessité de recourir à des entrepreneurs;
- reconnaître les travaux qui peuvent être accomplis en interne ou reportés, s'il y a lieu.

Sommaire du rendement budgétaire

Table 6 : Dépenses réelles des trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 montre l'argent que le Secrétariat de l'OSSNR a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes	10 740 188 $	12 408 984 $	• 2022-2023 : 7 765 271 $ • 2023-2024 : 9 110 398 $ • 2024-2025 : 10 856 293 $
Total partiel	**10 740 188 $**	**12 408 984 $**	
Services internes	7 671 445 $	8 285 127 $	• 2022-2023 : 10 532 876 $ • 2023-2024 : 10 535 328 $ • 2024-2025 : 7 983 296 $
Total	**18 411 633 $**	**20 694 110 $**	• **2022-2023 : 18 298 147 $** • **2023-2024 : 19 645 726 $** • **2024-2025 : 18 839 589 $**

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

L'augmentation des dépenses en services internes en 2023-2024 et 2024-2025 est attribuable aux dépenses liées à un projet de construction réalisé au cours de cette période de deux ans.

L'augmentation au cours de la période de trois ans relativement aux examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et aux enquêtes sur les plaintes est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'ETP et des coûts salariaux.

La section Finances de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 7 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 présente les dépenses prévues du Secrétariat de l'OSSNR au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes	11 280 435 $	11 296 175 $	11 296 175 $
Total partiel	**11 280 435 $**	**11 296 175 $**	**11 296 175 $**
Services internes	8 164 617 $	8 176 009 $	8 176 009 $
Total	**19 445 052 $**	**19 472 184 $**	**19 472 184 $**

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Il est prévu que les dépenses demeurent stables au cours des trois prochains exercices.

La section Finances de l'infographie pour le Secrétariat de l'OSSNR dans l'InfoBase du GC présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

Financement

La présente section donne un aperçu du financement voté et législatif de l'organisme par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consulter la page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif de l'organisme pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

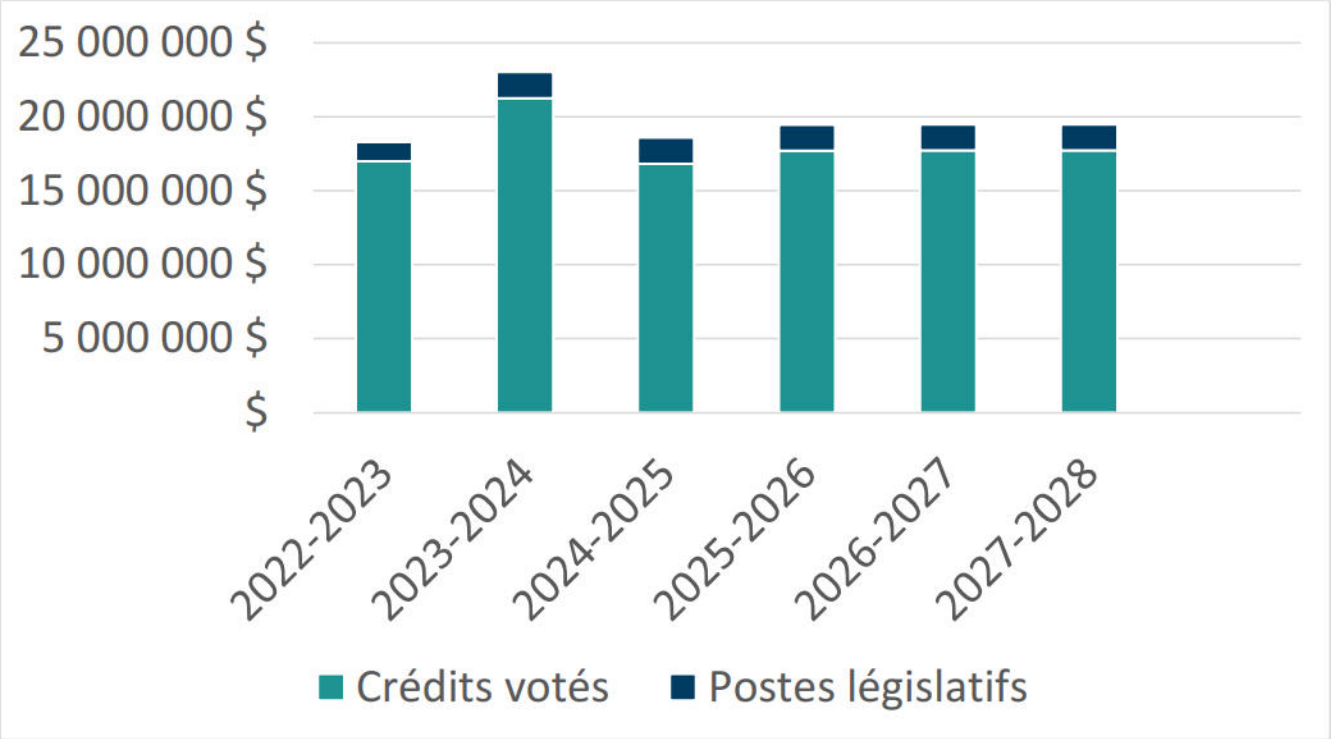

Le graphique 1 comprend les données qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	1 300 166 $	16 988 980 $	18 289 147 $
2023-2024	1 755 229 $	21 253 996 $	23 009 225 $
2024-2025	1 764 845 $	16 810 265 $	18 575 110 $
2025-2026	1 748 047 $	17 697 005 $	19 445 052 $
2026-2027	1 751 989 $	17 720 195 $	19 472 184 $
2027-2028	1 751 989 $	17 720 195 $	19 472 184 $

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Il est attendu que le financement demeure stable au cours des trois prochaines années.

Consulter les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du Secrétariat de l'OSSNR.

Faits saillants des états financiers

Veuillez consulter les états financiers (non audités) du Secrétariat de l'OSSNR pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Tableau 8 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 8 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultat réel en 2024-2025	Résultat prévu en 2024-2025	Différence (réel moins prévu)
Total des charges	20 799 $	18 575 $	2 224 $
Total des revenus	0 $	0 $	0 $
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	20 799 $	18 575 $	2 224 $

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 sont fournis dans l'état des résultats prospectif et notes du Secrétariat de l'OSSNR.

Tableau 9 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025 (en dollars)

Le tableau 9 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultat réel en 2024-2025	Résultat réel en 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	20 799 $	18 223 $	2 576 $
Total des revenus	0 $	0 $	0 $
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	20 799 $	18 223 $	2 576 $

Tableau 10 État condensé de la situation financière (audité ou non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 10 fournit un résumé des montants que l'organisme doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité de l'organisme à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des passifs nets	2 461 $	2 376 $	85 $
Total des actifs financiers nets	1 634 $	1 779 $	-145 $

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Dette nette de l'organisme	827 $	597 $	230 $
Total des actifs non financiers	7 155 $	7 392 $	-237 $
Situation financière nette de l'organisme	6 328 $	6 795 $	-467 $

Ressources humaines

La présente section donne un aperçu des ressources humaines réelles et prévues de l'organisme pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 11 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 11 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du Secrétariat de l'OSSNR pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 024-2025
Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes	53	51	58
Total partiel	**53**	**51**	**58**
Services internes	25	24	29
Total	**78**	**75**	**87**

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Au cours des trois derniers exercices, les niveaux de ressources humaines du Secrétariat ont connu de modestes fluctuations suivies d'une croissance notable. En 2022-2023, l'organisation a déclaré 78 équivalents temps plein (ETP), qui ont légèrement diminué à 75 en 2023-2024, principalement en raison de l'attrition et de retards dans la dotation. Toutefois, en 2024-2025, le nombre total d'ETP est passé à 87, ce qui représente une augmentation importante qui reflète une atténuation du roulement des employés et un recrutement réussi pour les postes qui étaient vacants. Cette augmentation de la dotation a amélioré la capacité du Secrétariat à remplir son mandat, tant dans ses responsabilités essentielles que dans ses services internes, renforçant ainsi la stabilité organisationnelle et l'efficacité opérationnelle.

Tableau 12 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 12 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes du Secrétariat de l'OSSNR au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Examens en matière de sécurité nationale et de renseignement et enquêtes sur les plaintes	69	69	69
Total partiel	**69**	**69**	**69**
Services internes	31	31	31
Total	**100**	**100**	**100**

Le nombre des ETP demeure stable dans tous les secteurs.

Tableaux des renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du Secrétariat de l'OSSNR.

- Analyse comparative entre les sexes Plus

L'OSSNR demeure déterminé à intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans sa gouvernance et ses activités. En 2024-2025, l'OSSNR a fait progresser la sensibilisation interne par la formation et par l'élaboration de politiques visant à assurer que les considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion éclairent les pratiques internes et les fonctions externes. Dans le cadre de ces efforts, une fiche d'information sur le recrutement inclusif a été diffusée afin d'appuyer des pratiques d'embauche plus équitables, et des travaux sont en cours pour mettre à jour le plan d'équité salariale. Ces efforts soutiennent l'engagement plus général de l'OSSNR à l'égard d'une reddition de comptes juste et fondée sur des données probantes dans le contexte de la responsabilisation en matière de sécurité nationale et de renseignement.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales

Renseignements organisationnels

Profil de l'organisme

Ministre de tutelle : le très honorable Mark Carney, premier ministre du Canada

Administrateur général : Charles Fugère, directeur général

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé

Instrument habilitant : *Loi sur l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement*

Année de constitution ou de création : 2019

Coordonnées de l'organisme

Adresse postale :
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement
Case postale 2430, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5W5
Courriel : info@nsira-ossnr.gc.ca

Site Web : https://nsira-ossnr.gc.ca/

Définitions

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (*Indigenous business*)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le Répertoire des entreprises autochtones ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (*Departmental Plan*)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (*government priorities*)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2021.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère/l'organisme cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (*result*)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (*departmental result*)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.